

# CDR - Service en ligne de Consultation des DRoits

## Support d'Information



The screenshot shows the top section of the CDR website. On the left, there are logos for 'L'Assurance Maladie' and 'sesam-vitale'. In the center, an orange banner reads 'Service de Consultation en ligne des Droits de l'assuré'. To the right, there is a photo of two people and the text 'Assistance 0 811 709 710 ou' with an email icon. Below this is a navigation bar with 'Accueil', 'Plus d'infos...', and 'Conditions d'utilisation du service'. The main heading is 'Consulter les droits d'un assuré', followed by the instruction 'Cliquez sur le logo du régime de l'assuré pour vérifier ses droits :'. There are three small circular icons below the instruction.

# Sommaire

---

## ■ Présentation du service CDR

- ▶ Le contexte du projet
- ▶ Objectif et moyen
- ▶ Le déploiement
- ▶ L'offre de service
- ▶ Les informations fournies
- ▶ Les cas d'utilisation

## ■ Modalités pratiques d'accès à CDR

- ▶ Mise en œuvre
- ▶ Les pré-requis :
  - cartes, lecteurs, configuration du poste informatique, environnements supportés
- ▶ L'installation
- ▶ L'assistance
- ▶ Plus d'info ...

# Le contexte du projet

---

## ■ Cadre législatif :

- ▶ Circulaire Ministérielle du 21/09/2009 relative à la fiabilisation de l'acquisition des droits des assurés dans les Établissements de Santé

## ■ Cette circulaire précise :

- ▶ L'utilisation de la carte Vitale avec un dispositif de mise à jour associé
- ▶ L'utilisation de CDR en l'absence de la carte Vitale

## ■ Réf. : circulaire N°DHOS/E3/2009/291 du 21/09/2009

[http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/09/cir\\_29597.pdf](http://www.circulaires.gouv.fr/pdf/2009/09/cir_29597.pdf)

# Objectifs et Moyens

---

## Objectif :

- ▶ Permettre l'acquisition des droits en l'absence de la Carte VITALE du patient afin de fiabiliser la facturation des soins externes et des séjours en Établissement de Santé

## Moyens :

- ▶ Mettre à disposition des établissements un service Internet sécurisé par carte à puce de la famille CPx

# Les structures de santé éligibles

Type de structures éligibles	Codes catégorie éligibles (Cf. <a href="http://finess.sante.gouv.fr">finess.sante.gouv.fr</a> )
<b>Établissements Publics de Santé</b>	101 – 106 – 109 (108,119, 135, 144 , 163, 173,179,431) – 114 – 115 – 122 – 128 – 129 – 131 – 161 - 292 – 355 – 362 – 365 – 697 - 698
<b>ESPIC</b> <i>(Établissements de Santé Privés d'Intérêt Collectif)</i>	<i>Idem ci-dessus</i>
<b>Cliniques Privées</b>	<i>Idem ci-dessus</i>
<b>Centres de Santé</b>	124 (125,130,289,297,439)

# L'offre de service

26 régimes couvrant près de 100% de la population totale des assurés :

## CNAMTS

Caisse Nationale d'Assurance  
Maladie des Travailleurs Salariés

## MSA

Mutualité Sociale Agricole

## RSI

Régime Social des Indépendants

## MUT'EST

## CPRPSNCF

Caisse de Prévoyance et de  
Retraite du personnel de la SNCF

## CCAS RATP

Caisse de Coordination  
aux Assurances Sociales de la RATP

**CNMSS** Caisse Nationale Militaire  
de Sécurité Sociale

## CANSSM

Sécurité Sociale dans les Mines

## ENIM

Établissement Nationale des Invalides  
de la Marine  
Sécurité Sociale des Marins

## CAVIMAC

Caisse d'Assurance Vieillesse  
Invalidité et Maladie des Cultes

## CRPCEN

Caisse de Retraite et de Prévoyance  
Des Clercs et Employés de Notaires

## INTERIALE

Mutuelle de la Police et  
des Préfectures

## CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des  
Industries Electriques et Gazières

## HFP

Harmonie Fonction Publique

## MGP

Mutuelle Générale de la Police

## MCVPAP

Mutuelle Complémentaire de la Ville de Paris  
de l'Assistance publique

## Les régimes de la fonction publique et collectivités territoriales

**-MGEN** Mutuelle Générale de l'Éducation Générale

## **-MFP Services & Solsantis**

Mutualité Fonction Publique

**-LMG** La Mutuelle Générale  
(Personnel de la Poste et France Télécom)

**-MNH** Mutuelle Nationale des Hospitaliers

**-MNT** Mutuelle Nationale Territoriale

**-MAEE** Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes

## Les étudiants

**-LMDE** La Mutuelle Des Étudiants

## **-SMEBA**

## **-UITSEM**

(MAGE, SMECO, SMEREB, SMERRA)

# Les informations fournies

---

Elles sont communes à tous les régimes

L'identification :

- ▶ Le prénom et le nom du patient et de l'ouvrant droit (si utile)
- ▶ Le numéro de sécurité sociale du patient et de l'ouvrant droit (si utile)
- ▶ Les codes « Caisse – Centre – Régime » de l'organisme gestionnaire

Le taux de prise en charge :

- ▶ Les droits de base avec la période de validité
- ▶ Les droits CMU Complémentaire avec la période de validité
- ▶ L'Exonération du Ticket Modérateur avec la période de validité
- ▶ La déclaration du Médecin Traitant

# Les cas d'utilisation

---

- Accéder aux droits de l'assuré :
  - ▶ S'il ne peut pas présenter sa carte Vitale
    - Oubli, perte ou vol
    - Admission aux urgences
  - ▶ S'il ne possède pas de carte Vitale
    - Bénéficiaire de l'AME (Aide Médicale d'Etat)
    - Titulaire d'un numéro provisoire de sécurité sociale (hors migrant de passage)
  - ▶ Si la prise en charge et/ou la facturation s'effectue de manière désynchronisée (l'assuré n'est pas présent lors de la facturation)
  - ▶ En cas de rejet d'une facture de la part du régime AMO d'affiliation
  
- Accéder à l'information de déclaration du médecin traitant

**La carte Vitale à jour reste le moyen privilégié pour attester des droits de l'assuré**



# Mise en œuvre : le portail d'accueil CDR

Une fois la connexion effectuée, l'utilisateur clique sur le logo du régime d'affiliation de l'assuré

The screenshot shows the homepage of the CDR portal. At the top, there are logos for 'Assurance Maladie', 'sesam-vitale', 'Service de Consultation en ligne des Droits de l'assuré', and 'Assistance 0 811 709 710'. Below the navigation bar, the main heading is 'Consulter les droits d'un assuré'. A sub-heading reads 'Cliquez sur le logo du régime de l'assuré pour vérifier ses droits :'. The page displays a grid of 20 logos for different insurance regimes, including: Assurance Maladie, CHAMTS - Caisse Nationale d'Assurance Maladie, CHMSS - Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale, LMG - La Mutuelle Générale, LMDE - La Mutuelle Des Etudiants, Solsantis - Solsantis - MFP Services, Camies - CAMIES - Caisse d'Assurance Maladie des Industries Electriques et gazières, MNH - Mutuelle de la Santé et du Social, HFP - Harmonie Fonction Publique, MGP - Mutuelle Générale de la Police, CRPCEN - Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires, ENIM - Etablissement National des Invalides de la Marine, INTERIALE - Mutuelle de la police et des Préfectures, CANSSM - Sécurité Sociale dans les Mines, CAVIMAC - CAVIMAC - Caisse d'Assurances Vieillesse Invalidité et Maladie des Cultes, MSA - Mutualité Sociale Agricole, RSI - Régime Social des Indépendants, MGEN - Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, CPRSNCF - Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF, SMERRA - SMERRA SMECCO SMEREB MAGE, MNT - Mutuelle Nationale Territoriale, SMEBA - Mutuelle des Etudiants de Bretagne Atlantique Maine Anjou Vendée, CCAS - Caisse de Coordination aux Assurances Sociales de la Retp, MUTEST - MUTEST - Sections Locales Mutualistes, MCV PAP - Mutuelle Complémentaire de la ville de Paris de l'Assistance Publique des Administrations Annexes, and MACE - Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes.

La présentation des informations est différente selon le régime.

Pour chaque régime, l'utilisateur peut accéder directement en ligne au guide d'utilisation.

# Les pré-requis : cartes

Disposer de cartes de la famille CPx pour un accès sécurisé : CPE nominative / CPS / CPF

Informations sur les cartes en établissement de santé :

<http://esante.gouv.fr/services/espace-cps/structures-de-soins-non-liberales>

Durée de validité : 3 ans



esante.gouv.fr Services Pro

Recherche... Ok

ACTUS TRIBUNES LE MAG PAROLE AUX RÉGIONS ETUDES & RAPPORTS SERV

Référentiels | Espace CPS | Espace DMP | Espace MSSanté | Labellisation MCS | Juridique | Annu

Accueil > Espace CPS > Structures de soins (non libérales)

## Structures de soins (non libérales)

ESPACE CPS | 20 NOV. 2012

Sommaire :

- 1.1 Définition : qu'est-ce qu'une structure de soins (non libérale) ?
- 1.2 Votre structure dispose-t-elle déjà d'un abonnement CPS ?
- 1.3 Les étapes à suivre pour obtenir un contrat d'abonnement CPS :
- 1.4 Conditions tarifaires des produits CPS
- 1.5 Quels sont les produits CPS destinés aux structures de soins (non libérales) ?

ENGLISH VERSION

ENVOYER PAR MAIL

PARTAGER SUR FACEBOOK

PARTAGER SUR TWITTER

PARTAGER SUR LINKED IN

IMPRIMER LA PAGE

# Les pré-requis : lecteurs

■ Avoir un lecteur de cartes (CPx) :

▶ Soit un lecteur mono-fente, de type PC/SC  
*un second lecteur PC/SC peut alors être installé sur un même poste si nécessité de lire aussi la carte Vitale*



▶ Soit un lecteur SESAM-Vitale homologué (bi-fente ou tri-fente)  
*Cf. Liste sur le [site du GIE SESAM-Vitale](#)*



**Nota** : il existe sur le marché des produits appelés « Consulteur », pouvant être reliés à un port USB ; ils lisent la carte Vitale, avec ou sans présence d'une carte CPS.

**Ce type de lecteur n'utilise pas un protocole compatible avec CDR.**

# Pré-requis : environnements compatibles



- Windows



- Microsoft TSE



- Citrix XenApp



- MacOS X (Intel)



Une grille de compatibilité est disponible avec le package CDR. Elle est actualisée régulièrement.

# L'installation

---

- Les composants du package CDR sont disponibles en téléchargement sur un espace Web sécurisé (*Espace Établissements du GIE SESAM-Vitale*)
  - ▶ obtention de l'URL, de l'identifiant et du mot de passe d'accès sur demande adressée par mail à [Relations-Industriels@sesam-vitale.fr](mailto:Relations-Industriels@sesam-vitale.fr) en précisant le nom de votre structure ainsi que son numéro FINESS, afin de vérifier son éligibilité au service
- Une documentation technique :
  - ▶ Permet de savoir précisément si l'environnement technique répond aux pré requis et conditions de compatibilité
  - ▶ Rappelle les coordonnées de l'assistance technique en cas de besoin



À lire impérativement avant d'installer le package CDR

# Le support technique

---

- Il est **commun à tous les régimes** AMO
- Il **assure la résolution** de toutes les questions techniques : installation, dysfonctionnement, indisponibilité
- Il **fournit une aide** à l'utilisation du service
- Il **enregistre** toutes les questions relatives aux données affichées par les applicatifs des régimes
  - ▶ il n'en assure pas la résolution mais les transfère à l'organisme gestionnaire du dossier de l'assuré social

**0 811 709 710**

# Plus d'information ...

Site Web du [GIE SESAM-Vitale](#)



**FAQ**, sur le site du GIE SESAM-Vitale  
*espace Prestataires de Soins / Hôpitaux et Cliniques*

